

## MÉMORANDUM

**À :** Comité Scolaire

**DE :** **Dacia Campbell**  
**Surintendante Adjointe**

**CC :** Surintendante Brenda Cassellius  
Cheffe d'Équipe Mary Dillman  
Conseillère Principale Megan Costello

**DATE :** **Le 7 septembre 2021**

**RE :** **Nouveau Code de Conduite Révisé pour 2021**

Cette révision de la politique du Code de Conduite (COC) reflète les efforts des Écoles Publiques de Boston (BPS) pour développer, soutenir et améliorer notre communauté scolaire pour tous les élèves. Cette politique a fait l'objet de plusieurs versions qui incluent les commentaires des parties prenantes internes et externes. BPS constate qu'un état d'esprit d'amélioration est nécessaire pour réinventer avec succès notre approche visant à créer des espaces équitables, sûrs, antiracistes et collaboratifs permettant à nos élèves de résoudre les conflits, d'apprendre et de grandir au sein de nos communautés scolaires. Cette politique s'aligne sur le Plan Stratégique des BPS, nos priorités déclarées et notre engagement envers les élèves et les familles afin que nous puissions identifier et éliminer la disproportion dans la mise en œuvre du COC.

Le COC est structuré comme un document progressif qui décrit les interventions et les soutiens progressifs pour faire face au comportement des élèves, en commençant par les efforts de prévention, en passant par des alternatives de suspension et en terminant par le renvoi en dernier recours. Un point culminant majeur de cette nouvelle version du COC est l'adoption du principe d'aucune suspension pour les classes K-2, des restrictions strictes pour la suspension des élèves des classes 3-5 et prévoit plus de freins et contrepoids pour les procédures de renvoi d'urgence.

Un autre changement important est que le COC fournit un visuel clair et convivial du cadre des Systèmes de Soutien à Plusieurs Niveaux (MTSS). Le cadre prend en charge les 3 niveaux de soins : promotion, prévention, intervention et fournit des stratégies spécifiques aux chefs d'établissement et au personnel scolaire pour ajuster leurs pratiques afin de résoudre les perturbations et les conflits dans le but de garder les élèves restés en classe et engagés dans leur apprentissage.

Ce mémo fournit des modifications significatives apportées à la version COC de février 2016. Le COC révisé sert de guide aux élèves, aux familles, aux chefs d'établissement, au personnel scolaire et à l'ensemble de la Communauté des Écoles Publiques de Boston sur notre responsabilité partagée de soutenir équitablement la croissance et le développement des élèves.

## Modifications significatives :

- Révision du Code pour refléter les objectifs et les engagements du plan stratégique des BPS et remaniement du langage dans l'ensemble du Code.
- Changement du nom du Code de Conduite
- Modification du format pour la facilité des lecteurs (ex. document consultable, hyperlien vers des documents connexes, langage clarifié, etc.)
  - Élaboration d'une version plus concise avec suppression des informations sur les politiques et des directives procédurales (en les déplaçant dans la Circulaire de la Surintendante, Procédures de mise en œuvre du Code de Conduite, n° SUP-05)
  - Suppression du langage déficitaire
  - Moins de jargon juridique
- Adoption de l'Accord de Règlement des Services Juridiques du Grand Boston de 2017
  - Pas de suspension pour les grades de la maternelle à la 2e année
    - Restrictions sur les suspensions de la 3e à la 5e année
      - L'enfant a agressé un camarade de classe ou un membre du personnel éducatif,
      - L'enfant possédait une arme dangereuse ou une substance contrôlée ;
      - Inconduite sexuelle ;
      - Violations des droits civiques ; ou
      - Harcèlement répété
- Renvoi d'urgence : L'action doit être enregistrée dans le système d'information des élèves dès que possible.
  - ★ Plus de protections fournies aux élèves des BPS grâce à la modification de notre Politique de Renvoi d'Urgence. En vertu de ce nouveau Code, le renvoi d'urgence ne peut excéder un (1) jour scolaire suivant le jour du renvoi d'urgence, contre 2 jours comme avant.
- Ajout de nouveaux codes pour : Inconduite académique ; et Encouragement d'une bagarre physique en organisant ou en incitant à la bagarre et/ou en diffusant ou en publiant une vidéo de la bagarre si l'action a un effet préjudiciable substantiel sur le bien-être général de l'école.
- Élimination des violations de code dupliquées
- Restructuration des sections sur la création de Communautés Scolaires en Lieu Sûr, Solidaires et Équitables et alignement sur notre Cadre MTSS adopté pour soutenir l'enseignement en classe de niveau 1.
- Ajout d'une nouvelle section sur les Droits d'Interprétation et de Traduction, et l'Applicabilité du Code de Conduite.